

Metz, le 09 janvier 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau  
Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par : Romain DECCO  
Tél : 03 87 28 30 84  
E-mail : [romain.decco@moselle.gouv.fr](mailto:romain.decco@moselle.gouv.fr)

La responsable de l'unité police de l'eau  
à  
Syndicat des Eaux de ROUSSY-LE-VILLAGE /  
BREISTROFF  
Mairie de ROUSSY LE VILLAGE  
2 Rle Abbé Pax  
57330 ROUSSY LE VILLAGE

**OBJET :** Dossier de déclaration concernant le forage pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable  
courrier de non opposition

**RÉF. :** GUN-2023-0034

Monsieur le Président,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif aux :

**forage pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 06 octobre 2023, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de ROUSSY LE VILLAGE où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité Police de l'Eau



Céline DELLINGER

**Copie pour information :**

C. CACHET-MARLY – INGÉNIEUR-HYDROGÉOLOGUE  
31 Rue du Mâconnais – 54510 VANDŒUVRE LES NANCY